**« Pour l’environnement comme pour le reste, ce n’est jamais simple de se mettre d’accord à 28 pays », Gilles Toussaint**

**Descriptif/Chapeau**

Gilles Toussaint est journaliste à la Libre Belgique, un quotidien où il s’occupe des questions sur l’environnement tout en suivant de près la politique européenne. Il répond aux questions des globe-reporters Eylül, İdil, Derin, Aydın, Mert, Yağmur du lycée Saint Benoît d’Istanbul.

**Texte**

*Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer pourquoi vous pouvez répondre à ce questionnaire ?*

Je m’appelle Gilles Toussaint. Je suis journaliste à la Libre Belgique (quotidien belge). J’ai été pendant 5 ans responsable de la rubrique Planète du journal. À l’époque, elle se composait de deux pages en tête du journal qui étaient consacrées exclusivement aux thématiques de l’environnement et du développement durable. Aujourd’hui, je travaille sur la politique européenne. C’est un champ très vaste et je m’occupe plus précisément des questions d’environnement et climatiques. Je suis donc bien informé sur le travail de l’Europe en matière d’environnement.

*Est-ce qu’il y a une politique européenne commune sur l’environnement ? Est-ce que c’est difficile de se mettre d’accord sur les lois sur l’environnement entre les pays européens ?*

Oui, c’est difficile. Ce n’est pas limité à l’environnement. C’est la même chose pour les questions financières, pour celles sur l’immigration, etc. De manière générale, ce n’est jamais simple de se mettre d’accord à 28 pays. Par ailleurs, l’environnement est un sujet très transversal, qui touche à la fois des questions de santé publique, l’agriculture, l’économie ce qui complique encore plus la tâche.

Il y a au niveau européen des compétences en matière environnementale. C’est ce qu’on appelle dans le jargon « compétences partagées ». Dans ce domaine, l’Europe assume une partie des responsabilités et les pays membres assument une autre partie. En général, l’Europe agit dans les domaines où on estime qu’il est plus efficace de travailler en commun plutôt que d’avoir chacun sa politique nationale. Il y a d’autres domaines où les états restent libres d’agir au niveau national parce qu’on pense que c’est plus efficace.

Au niveau européen, des directives sont définies et donnent une trame générale avec une certaine souplesse dans la mise en œuvre par les états membres. C’est ce qu’on appelle la subsidiarité. Il y a des objectifs communs, mais chaque pays a une marge de manœuvre dans l’interprétation et la mise en œuvre de ces objectifs selon ses propres réalités. Certaines normes agricoles, par exemple, sont définies au niveau européen et les états membres les adaptent. C’est aussi vrai pour la qualité de l’air, la qualité des eaux de surface, le climat, etc. La Belgique n’est pas l’Allemagne. Le Luxembourg n’est pas l’Italie. La subsidiarité est à la fois un atout et un inconvénient.

Par contre, il y a une politique qui est une compétence exclusive de l’Union, ce sont les quotas de pêche et la législation mise en place contre la surpêche qui s’appliquent à tous les pays membres.

*Dans la loi européenne, quel est le crime le plus grave contre l’environnement  et comment est-il puni en Europe ?*

L’Europe ne punit pas un crime environnemental. Ce que la Commission européenne peut faire, c’est ouvrir des procédures d’infraction. Si un pays n’applique pas la règlementation décidée au niveau européen, la Commission peut dire « Mon ami, qu’est-ce que tu fais ? Tu devrais avoir changé ta loi pour, par exemple, modifier les conditions d’épuration des eaux. Tu aurais dû adapter tes lois. Ce n’est pas encore fait. Pourquoi ? ».

Un dialogue se met en place. Il y a des étapes de conciliation. Le pays désigné répond : « J’ai eu des difficultés parce que j’ai des problèmes avec les propriétaires privés ou la nature du sous-sol rend les choses plus compliquées ». Si après ce dialogue, la situation ne progresse pas, la Commission peut saisir la cour de justice européenne et qui va ouvrir une procédure qui pourra aboutir, dans un premier temps, sur un blâme disant : « Vous devez vous conformer à ce qui a été décidé ». Si, le pays ne met toujours pas en pratique les décisions, la commission peut demander une sanction pécuniaire. Le pays qui n’a pas mis en œuvre la législation européenne doit payer une amende. La Belgique, par exemple, a été condamnée à payer quelques millions d’euros pour n’avoir pas respecté ses obligations en matière d’épuration de l’eau.

C’est toujours très long. Les contraintes sont limitées et la procédure débouche rarement sur une condamnation. Le fait d’être montré du doigt publiquement pousse les états à se mettre dans les clous avant d’être condamnés.

Par contre, l’Europe a défini une réglementation qui impose dans chaque pays de sanctionner pénalement certains crimes environnementaux comme le trafic de déchets, d’espèces protégées, etc. Avant, les mêmes crimes n’étaient pas punis de la même manière. Mais ce n’est pas l’Europe qui sanctionne. C’est toujours la justice de chaque pays.

*Si l’on veut vivre sainement dans un pays européen, quelle est la première mesure que le gouvernement doit prendre ?*

Tous les domaines sont importants, mais je peux citer les perturbateurs endocriniens qui représentent un danger dont on parle beaucoup et face auquel l’Europe ne fait pas grand-chose. Il s’agit de ces produits qui ont un effet sur le système hormonal des êtres vivants qu’on trouve dans les plastics, dans les pesticides et donc un peu partout dans notre vie quotidienne. Il y a un consensus scientifique pour dire qu’ils sont responsables de cancers et que les systèmes d’autorisation de ces produits ne sont plus adaptés. Dans ce cas, l’Europe est un mauvais élève. La commission a beaucoup trainé des pieds. La commission, et c’est exceptionnel, a même été condamné par la court de justice suite à des recours introduits par la Suède qui estimait qu’elle n’avait pas fait son travail. Depuis, les propositions restent insatisfaisantes. C’est un domaine très complexe, avec beaucoup d’enjeux financiers.

*Comment les jeunes protégeront la nature à l’avenir ?*

Ils vont devoir gérer ce qu’on leur laisse. Il faut espérer que leur prise de conscience sera rapide. Je pense qu’elle existe déjà, parfois de manière maladroite. Je pense qu’ils sont informés de la question du consumérisme. La société de consommation actuelle est une source majeure des problèmes environnementaux. Plus on consomme et plus on met de pression sur l’environnement.

Dans tous les cas, les jeunes d’aujourd’hui auront un rôle clé et malheureusement ce ne sera pas le bon rôle, car ils vont devoir éponger beaucoup de problèmes qu’on leur laisse. Prenons, la question du nucléaire qui correspond à une époque. Dans 25 ans, il va vraiment falloir trouver des solutions pour gérer ces déchets. Et on sait qu’il y en pour des centaines ou des milliers d’années.

*Quels sont les pays européens qui donnent le plus d’importance à l’environnement ?*

Les pays scandinaves sont souvent des modèles par tradition culturelle et aussi parce que ce sont des pays moins peuplés d’où des impacts moindres. Après, c’est compliqué d’établir un classement parce que des pays peuvent être très bons dans un domaine, mais vont freiner des quatre fers sur d’autres points. Il y a des pays pour qui c’est plus compliqué parce que leur situation économique - je pense aux pays d’Europe centrale – accuse un retard. La Pologne est encore très dépendante du charbon. Certains pays ont plus de volonté que d’autres, mais un classement est toujours difficile. La Belgique, sur la question climatique, n’est pas un bon exemple.

*Est-ce qu’il y a des cours sur l’environnement dans les écoles ? Si oui, dans quels pays et à partir de quel âge faut-il sensibiliser les enfants ?*

Malgré tout, l’Europe a été leader en matière d’environnement. L’Europe se préoccupe de questions environnementales depuis les années 1970, comme les États-Unis. Depuis les années 2000, cette question occupe une importance beaucoup plus grande que nulle part ailleurs dans le monde. Même si ce n’est pas toujours efficace. Même si les progrès accomplis ne sont pas toujours suffisants et que les objectifs fixés sont rarement atteins, il y a un réel souci. Si nous prenons la question du climat, l’Europe s’est dotée d’un « ministère » et d’un commissaire au climat.

Après, ce n’est pas l’Europe qui décide des programmes dans les établissements scolaires. Les états membres sont responsables des programmes scolaires et des politiques éducatives. En Belgique, à ma connaissance, il n’y a toujours pas de cours sur l’environnement même si on en parle dans les cours d’études du milieu ou de sciences. Par contre, au niveau universitaire de nombreux masters autour de cette question se sont développés.

*Est-ce qu’il y a des partis politiques qui s’occupent de l’environnement plus que d’autres ?*

Il y a des partis écologistes dans de nombreux pays européens. Leur poids est très variable. Les Verts allemands, par exemple, ont un poids très important sur la politique nationale. Les Verts belges en avaient, mais ont beaucoup perdu. Chez les Français, c’est la bérézina. Dans les pays scandinaves, les partis écolos sont peu puissants, mais les autres partis se préoccupent des questions environnementales. Au niveau du parlement européen, le groupe écologiste est sorti affaibli des dernières élections, mais il reste un vrai groupe de pression. La question environnementale commence à être prise au sérieux dans les autres partis de gauche et sociodémocrates, voire certains courants libéraux. Les plus réfractaires à cette question sont les partis conservateurs.

*Quel pays européen a fait le plus grand projet pour protéger l’environnement et quels sont les pays qui l’appliquent ?*

SI on doit parler d’un seul projet, je pense à Natura 2000. Ce programme a beaucoup de mal à se mettre en place, mais représente un vrai progrès. Natura 2000 est un réseau de protection des espèces sauvages et de leurs habitats en Europe. Les oiseaux ignorent les frontières, il faut donc une politique commune. Cela a été très difficile. C’est toujours très compliqué, car les territoires sont très différents, mais les mentalités commencent à changer.

Des résultats sont obtenus dans la gestion forestière ou la prise en compte de la biodiversité. On voit une vraie amélioration des eaux de surface un peu partout en Europe. Sur la question de la gestion des déchets, on a aussi avancé. Dans ce domaine, la Belgique est une bonne élève. Si on avait dit à mes parents, il y a 25 ans, qu’un jour on trierait les poubelles et qu’on irait les porter dans un parc à conteneurs, ils auraient trouvé cela irréaliste. Aujourd’hui, c’est très courant pour l’ensemble de la population.

*Question bonus : Quel est le poids des lobbys sur la politique européenne en* matière d’environnement ?

Cela dépend de quel point de vue on se place. Certains lobbys freinent, d’autres font avancer les choses comme les ONG. Et tous les lobbys industriels ne sont pas forcement négatif.

Les lobbys ont un poids. Dans le cas des perturbateurs endocriniens dont j’ai parlé, le poids de l’industrie chimique est énorme. Prenons l’affaire de l’émission de particules polluantes des voitures. Le lobby industriel automobile a contribué à saboter le dossier. Le scandale Volkswagen n’est qu’un exemple extrême. Il y a un jeu de dupes dans ce domaine depuis des années. Il a fallu que les Américains mettent le doigt sur la triche de Volkswagen pour que l’Europe réagisse. Les autorités américaines sont beaucoup moins flexibles. Elles ont tout de suite sorti le pistolet. Mais il ne faut pas fustiger l’Europe, car les lobbys s’exercent d’abord au niveau national, au niveau des eurodéputés, etc.

L’Europe n’est pas la responsable. La faute revient au fonctionnement de nos sociétés et aux relations entre le monde politique et économique. Les syndicats et la société civile font aussi du lobbying. Le lobbying n’est donc pas mauvais en soi, mais il faudrait rééquilibrer la balance du lobbying.

*Question bonus : Selon vous, est-ce que les médias parlent suffisamment des questions environnementales ?*

Non. Après le rapport du GIEC en 2007, il y a eu une prise de conscience que les choses ne se passaient pas trop bien. On a vu dans les médias des rubriques Planètes apparaitre qui donnaient à l’environnement une place visible. Depuis quelques années, notamment en raison de la crise économique, les gens s’intéressent plus à des questions immédiates comme l’économie et le social et les journaux ont suivi. L’environnement est encore traité, mais de manière moins visible même si sur la question du climat, les médias donnent moins la parole à des gens qui disent des bêtises. Dans notre journal, la rubrique Planète ne concerne plus uniquement l’environnement, mais traite aussi des questions de science et de santé.

Quand vous êtes un journaliste qui traite des questions environnementales, vous êtes automatiquement étiqueté écolo. On vous isole. Dans les rédactions, ce n’est pas toujours facile de faire comprendre aux collègues des autres services comme le desk économique qu’ils sont aussi concernés. J’observe aussi que les journalistes environnementaux forment une sorte de bulle. Je suis encore surpris par le manque de connaissance de beaucoup de mes collègues qui confondent, par exemple encore, le trou de la couche d’ozone et le réchauffement climatique.

Natura 2000 en France : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Liste de sites Natura 2000 en France : https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites

Découvrez les 28 commissaires européens 2014-2019 : http://www.touteleurope.eu/l-union-europeenne/commission-europeenne/synthese/les-commissaires-europeens-2014-2019.html

Action pour le climat de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/clima/index\_fr